**CHARTE D’ENGAGEMENT RECIPROQUE
«** **Opération solidaire de coaching dédié aux entrepreneurs de l’écosystème POTENTIELLES en PACA »**

Tout coach accueilli et intégré dans le Réseau Boost pendant le temps de cette opération solidaire, se voit remettre la présente Charte. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s’instituer entre les responsables du Réseau Boost et les coachs solidaires et/ou bénévoles.

## Préambule

### OPERATION SOLIDAIRE DE COACHING GRATUIT DEDIEE AUX ENTREPRENEURS.

La crise actuelle constitue un facteur de déstabilisation qui vient fragiliser certaines catégories particulières de publics.

Parmi eux notamment, les personnes entreprenant constituent un public particulièrement sensible puisque leurs possibilités d’entreprendre et de réussir sont questionnées d’une part par le paysage de l’entreprise en pleine crise structurelle, conjoncturelle et économique, et d’autre part dans leurs capacités à mener à bien un projet d’entreprise face à l’évidence d’un retour de la préoccupation des besoins primaires (se nourrir, se loger, dormir, être en bonne santé).
De fait, la situation risque de mettre à l’épreuve :

* Leur système de croyances, et avec lui l’accroissement du stress : la réduction de contact avec l’extérieur et le réel va concourir à renforcer l’anxiété et l’inquiétude, dans la perspective notamment d’un volume exponentiel de chute des PME,
* La stabilité de leur système d’estime de soi : l’absence de capacité à se projeter mettant un coup de frein à la vision de soi et l’impossibilité de réaliser les actions prévues fragilisant la vision de leurs capacités à « faire »
* Leur engagement qui différent de celui d’un salarié (fonctionne par une « dette » envers l’employeur) : l’entrepreneur voit son engagement et sa motivation questionné par ses besoins.

Ce contexte extrême implique de muscler les réponses actuelles en allant au-delà̀ d’une écoute bienveillante ou des conseils. C’est pour répondre à l’urgence de les accompagner et de les aider à rester dans une dynamique positive et optimale du point de vue de leurs ressources que cette plateforme de coaching téléphonique gratuit a été́ mise en œuvre.

### Mise en place d’une plateforme de coaching pour les entrepreneurs de l’écosystème Potentielles, le XX/04/2022

Elle repose sur un partenariat développé́ avec un collectif de coachs, disposant tous d’une certification d’Etat et présents à l’échelle nationale (Lille, Lyon, Marseille, Paris, Montpellier, Nice) et DOM TOM (Martinique, La Réunion), européenne (Belgique et Nord Europe) et internationale (Koweït, Maroc et Brésil), autour d’outils et supports spécifiquement adaptés pour l’occasion aux contraintes de la situation d’aide familiale.

* **Un numéro unique : 09 80 80 XX XX**
* **De 9h00 à 20h00 le XX XX 2022**, **les professionnels cités ont accès à un coach certifié pour les aider à :**
* **Diminuer l’impact de l’isolement et du surinvestissement,**
* **Mettre en œuvre vos ressources,**
* **Réfléchir à des situations pouvant se présenter comme des dilemmes (entreprendre ou abandonner, changer de projet ou rejoindre le salariat, etc),**
* **Faire le point sur les freins.**
* COACHING EN DIRECT OU PRISE DE RV dans un délais de 3 mois maximum pour 3 sessions (Entre le XX/XX/2022 et le XX/XX/2022).

## Présentation du réseau BOOST et raison sociale

**Réseau BOOST** – Potentielles
128 boulevard de la libération
13004 Marseille
*SCIC SAS à capital variable 847 531 324 RCS Marseille - Numéro de TVA intracommunautaire FR 11 847531324
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 93131785113 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

[**http://www.reseauboost.com**](http://www.reseauboost.com)

Ce Réseau est un collectif de coachs, disposant tous d’une certification d’Etat et présents à l’échelle nationale et internationale autour d’outils et supports adaptés pour l’occasion aux contraintes de la situation d’aide familiale.
Il accompagne les personnes vivant des transitions aggravées par un contexte social, personnel et professionnel lors d’actions solidaires à l’international. Il travaille à l’accompagnement spécifique des pathologies chroniques, des aidants familiaux, de la précarité́, du chômage et de la prostitution en collaboration avec des structures déjà̀ existantes.
Son ambition : faire du coaching un des leviers de l’inclusion, de la réinsertion et de la gestion des impacts liés à leur situation particulière.

## Cadre de pratique

Le réseau assure et garantit un « cadrage » des actions menées pour permettre un coaching pratiqué en toute sécurité. Pour cela, nous mettons en place à votre service, comme pour toutes les autres actions solidaires :

1. Un groupe de discussion pour accompagner les coachs au quotidien pendant l’opération via Whatsapp,
2. Un partage des remontées terrain pour tous les coachs actifs, afin de permettre l’ajustement des outils de coaching,
3. Un agenda partagé sur Google, qui vous permettra de mutualiser l’agenda de cette mission :
4. Des tableaux d’activités à nous renvoyer à

## Outils des coachs mis à disposition

Le *réseau BOOST* a étoffé sa boîte à outils pour permettre un traitement efficace et individualisé par nos coachs pour chaque personne appelant la plateforme.
Ces outils sont déployés à l’échelle des équipes de coachs actifs.

**Ces outils sont interdits à la reproduction et les coachs signataires de cette charte attestent sur l’honneur qu’ils connaissent le caractère non légal de la diffusion de propriété intellectuelle d’autrui.**

## Les obligations professionnelles

### Déontologie et éthique

Les coachs s’engagent à respecter le stricte cadre déontologie et éthique de pratique du coaching relatif à la fédération à laquelle ils adhèrent.
Pour le moins, en voici l’url pour le consulter et en vérifier la validation (en annexe) : [**https://www.emccfrance.org/deontologie-coach-mentors/**](https://www.emccfrance.org/deontologie-coach-mentors/)

### Déroulé des prises d’appels et prises de rendez-vous

* Les entretiens pris en charge peuvent être réalisé lors de l’appel initial, pour accompagner l’urgence
* Si la demande n’est pas urgente et que la situation de l’appelant le permet, alors il peut se faire avec une prise de rendez-vous.
*Cela est laissé à l’appréciation du coach.*

### Absences

Dans le cadre du COVID19, les coachs peuvent être soumis à une difficulté majeure. Tomber malade, s’occuper d’un proche malade, etc.
Dans la mesure du possible, nous lui demandons de s’engager à nous indiquer au plus vite, par le biais des groupes de discussions, son absence.

## Règlement de l’indemnité de participation

Le coach est conscient de l’aspect « volontaire » du règlement symbolique de la part du client et ne saurait tenir le Réseau BOOST pour comptable si le client n’honore pas son engagement.

Le réseau assure la transparence sur les paiements reçus, sur demande de consultation des relevés de règlements reçus pour cette opération.

**Le coach peut se réserver le droit d’envoyer le lien de règlement au coaché avant la réalisation de la séance s’il le souhaite, cela est laissé à son appréciation.**

**2 cas de figure :**

* De 1 à 3 sessions, le coach réalise des coachings solidaires avec une participation symbolique de la part du coaché.
* Au-delà de 3 sessions, il peut, avec accord explicite de son coaché, réaliser une prolongation du processus.

## Indemnités

#### >> Montant perçu pour les sessions prévues dans l’offre (De 1 à 3 sessions)

Le coach est conscient que le dispositif propose 3 sessions de coaching au maximum à son coaché professionnel.

Chaque session pourra être indemnisée à hauteur de 10€ TTC par session effectuée et réglée par le coaché, après édition d’une facture mensuelle.

*Exemple 1 : Paul réalise 3 sessions et règle 3 sessions, je suis indémnisé sur 3 sessions 3x10€ TTC.
Exemple 2 : Marine réalise 3 sessions et n’en règle que 2, je suis indémnisé sur 2 sessions 2x10€ TTC.*

### Prolongation au-delà de 3 sessions avec un même professionnel : Contrat

Le coach soumettra à son client la signature d’un contrat de coaching, fourni par le réseau BOOST, dans lequel il notera son objectif déterminé puis le signera avant de l’envoyer à contratcoaching@reseauboost.com

#### >> Montant perçu par le coach pour les sessions sous contrat (Au-delà de 3 sessions)

Le client ne sera alors plus bénéficiaire d’un bon de réduction et je serai alors indemnisé d’un montant de **50€ par session effectuée et réglée effectivement par le client**, après édition d’une facture mensuelle. Ceci n’est pas une rémunération mais une indemnité.

#### >> Facturation

Ladite facture devra reprendre le compte de l’intégralité des sessions réalisées sous 2 lignes :

* Coaching solidaire avec bon de réduction 10€ TTC par session
* Coaching solidaire sans bon de réduction 50€ TTC par session.

## Identification et engagement du coach

Je soussigné

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Domicilié

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* Atteste sur l’honneur être certifié par l’état, ou à défaut avoir une pratique de coaching d’au moins 3 ans et attester d’une expérience solide dans les gestions de situation de crise (conflits, stress, réorganisation, deuil, etc), adhérer le temps de l’opération au code de déontologique joint en annexe et connaître le caractère non légal de la diffusion de propriété intellectuelle d’autrui.
* Participe à l'opération « Opération solidaire de coaching dédié aux entrepreneurs de l’écosystème POTENTIELLES en PACA » telle que décrite en préambule.

Pour rejoindre le dispositif :

* Je suis certifié,
* J’ai un numéro de téléphone mobile pour usage professionnel,
* J’ai installé WhatsApp,
* J’ai un compte Gmail (pour agenda partagé),
* J’ai une RCP pro,
* J’ai un statut juridique pour pouvoir facturer,
* J’ai une pratique avérée du coaching professionnel.

🞏 Je m’engage sur la période de 3 mois à partir du ……………………………

A ce titre, je m’engage à réaliser des coachings auprès des appelants à hauteur de ………………….. Séances au maximum, durant le trimestre.

Je m'engage aussi à assurer une mission de :

* **Accueil et prise de rendez-vous pour un coaching dès que j’en ai la possibilité :**
* *Le coach s’engage à honorer les prises de rendez-vous avec son appelant,*
* *Il s’engage à réaliser le coaching en question avant le XX/XX/2022*

Fait à …………………………..…….………….., le …………………..………………

Pour le Réseau Boost, Le coach et/ou le superviseur

Florence Cologne